

EDITORIAL P.2

+ VIE MUNICIPALE P.3-13

Commission communication.....	P.3
Commission voirie-urbanisme.....	P.4-5
Commission bâtiment.....	P.6
Avis de la Mairie.....	P.7-12
Avis de la Gendarmerie.....	P.13
Avis de la Communauté de communes..	P.13

+ VIE ECONOMIQUE P.13-14

Coiffure Myriam.....	P.13
Municipalité / terrain à vendre.....	P.14

+ VIE SOCIALE P.15

Secours catholique.....	P.15
AMAD.....	P.15
ADMR.....	P.15

+ ENFANCE • JEUNESSE P.16-20

La cabane à rires.....	P.16
Halte garderie itinérante.....	P.17
Ecole Saint Pierre.....	P.18
OGEC.....	P.19
APEL.....	P.20

+ VIE ASSOCIATIVE P.21-26

Troupe Lézardscénique.....	P.21
Bibliothèque.....	P.22
Palet club Bazogeais.....	P.22
Comité des fêtes.....	P.23
Club de l'amitié / Paszogeais.....	P.23
Guerouée du Bocage.....	P.24
Les doigts de fée.....	P.24
Le petit musée.....	P.24
USBB.....	P.25-26

+ VIE HISTORIQUE P.27-28

La première guerre mondiale.....	P.27-28
----------------------------------	---------

+ JEU DES ERREURS P.29

+ VIE PRATIQUE P.30-31

Revue de presse.....	P.30
Pluviométrie.....	P.30
Etat Civil.....	P.30
Calendrier.....	P.30
Infos Pratiques.....	P.31

Directeur de la Publication :

M. le Maire.

Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,
Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEULT.

Nombre d'exemplaires : 600.

Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



Editorial

Chères Bazogeaises, chers Bazogeais,

L'été s'en est allé avec ses manifestations dont vous avez pu profiter pleinement pour vous divertir en famille ou entre amis.

Après 10 mois de travaux, la rénovation de la salle des Mottais vient de se terminer proposant un établissement multifonctionnel et modulable à souhait. J'espère que les portes ouvertes du mois de Septembre vous auront donné l'envie de l'utiliser pour vos animations diverses.

Un projet se termine, un autre est en cours. Celui de la bibliothèque ou plus précisément le 3^{ème} lieu de notre commune. Il sera accompagné par la construction d'un local de stockage rue des Mauges. Le permis de construire est à l'instruction et les travaux débiteront au mois de Janvier.

D'autres projets sont en réflexion pour vous apporter le meilleur des services et des infrastructures adaptées.

Du côté de la Communauté de commune, le centre aquatique Aqua°Bulles a ouvert ses portes début Septembre avec une multitude de prestations à vous proposer pour tous les âges (piscine, espace bien être, salle de fitness, salle de musculation...). Je ne peux que vous encourager à aller « piquer une tête » ou « pousser la fonte » pour la curiosité du site et la qualité de ses équipements.

A l'actualité également, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat. Ce document traduira sur notre territoire l'évolution de l'habitat et ses règles de constructions pour les 10 années à venir. C'est un dossier où la réflexion de chacun est importante si nous voulons que celui-ci puisse traduire au mieux nos attentes et la politique d'accueil des futures populations.

Je tiens à saluer l'initiative civique des personnes qui, pour le bien de la collectivité et le confort de ses administrés, n'hésitent pas à nous faire part de remarques objectives et constructives. Merci à eux.

Très bonne lecture.

Jean-François YOU
Maire

COMMISSION COMMUNICATION

+ FÊTE DES VOISINS

Pour la troisième année consécutive, Bazogeais et Bazogeaises ont pu se retrouver lors de la fête des voisins le samedi 28 mai. Différentes animations étaient proposées par la Municipalité pour divertir petits et grands. Certains se sont laissés émerveiller par les tours du magicien pendant que d'autres passaient commande pour une sculpture sur ballons. Les jeux en bois et les deux grandes structures gonflables installées pour l'occasion ont également connu un vif succès.



Les deux cents personnes présentes ont ensuite pu trinquer ensemble et partager leur repas. Un cinéma de plein air a clôturé la soirée avec la projection du film « Nos jours heureux ».



La Municipalité tient à remercier particulièrement le comité des fêtes pour le prêt et l'installation du matériel ainsi que les jeunes du foyer et de la « Cabane à rires » pour le temps passé à la vente des boissons et du pop-corn.

+ NOUVEAUX NÉS MIS À L'HONNEUR



Ce même jour, la Municipalité a rassemblé les familles qui ont eu le bonheur de s'agrandir durant l'année 2016. Parents, bébés et élus se sont retrouvés pour marquer l'évènement autour d'un petit goûter. Chaque nouveau Bazogeais ou nouvelle Bazogeaise s'est vu remettre un petit présent : un bavoir « J'aime Bazoges ». Sept familles ont répondu à l'invitation. Merci à elles !

COMMISSION VOIRIE URBANISME

+ AMÉNAGEMENT RUE DES MAUGES



Les travaux d'aménagement de la rue des Mauges sont terminés avec la réalisation de deux plateaux, de places de stationnement et de trottoirs allant jusqu'à la sortie d'agglomération.

+ AMÉNAGEMENT PARKING SALLE DES MOTTAIS



Les travaux d'aménagement du parking sont terminés, soit 45 places de parking.

+ BUDGET DES AMÉNAGEMENTS

Dépenses		Subventions	
Désignation	Montant	Désignation	Montant
Travaux (HT)		Aménagement de sécurité en agglomération	12 353.00 €
Rue des mauges	155 387.30 €	Amende de police	15 000.00 €
Parking salle des mottais	26 826.70 €	Pacte Régional pour la ruralité	17 205.18 €
Cour de la salle des mottais	15 508.00 €	Réserve parlementaire du sénat	6 000.00 €
Total HT	197 722.00 €		
TVA	39 544.40 €		
Total TTC	237 266.40 €	Total	50 558.18 €

+ AMÉNAGEMENT SENTIER PIÉTONS

Des travaux pour la réalisation d'un sentier piétons vont commencer début octobre. Celui-ci fera la liaison de la zone artisanale de l'Hermitage à la route de la Brosse.



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET
DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

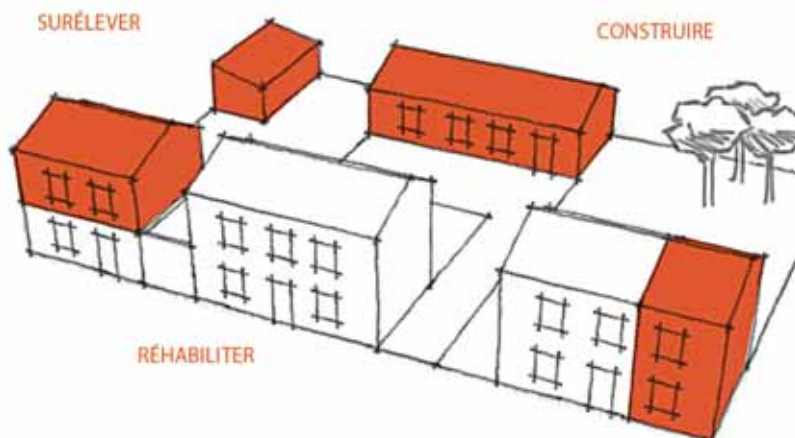
Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

PRENEZ RENDEZ-VOUS
AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE

Une permanence est organisée
à la Communauté de Communes,
sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN,
architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail pierre.bazin@caue85.com
caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir + : www.caue85.com



UN CONSEIL ARCHITECTURAL À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS

COMMISSION BÂTIMENT

+ PROJET : Création et aménagement d'une bibliothèque et d'un local de stockage.



L'équipe de maîtrise d'œuvre ayant été retenue (voir ci-dessous), le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation afin de lancer l'appel d'offres courant octobre. Le projet prévoit :

- La création d'une bibliothèque en lieu et place du garage situé à proximité des sanitaires publics. Ce bâtiment offrira une salle de bibliothèque, un bureau/atelier pour la bibliothèque et un bureau inter-associations pour une surface d'environ 144 m² et une terrasse extérieure ombragée donnant sur la cour du périscolaire.
- La création d'un garage de stockage entre l'ancienne bibliothèque et le local du comité des fêtes, afin de permettre de ranger le matériel actuellement entreposé dans le garage qui sera démoli.

Equipe de maîtrise d'œuvre :

- architecte : cabinet YVES NICOLAS
- économiste / OPC : MSB
- bureau d'études fluides : ATBI
- bureau d'études structure : ESTB

Montant des travaux :

Le montant des travaux hors taxe est estimé en phase PRO à 253 060 euros HT pour les deux bâtiments.

Le montant des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre est de 33 056,82 euros.

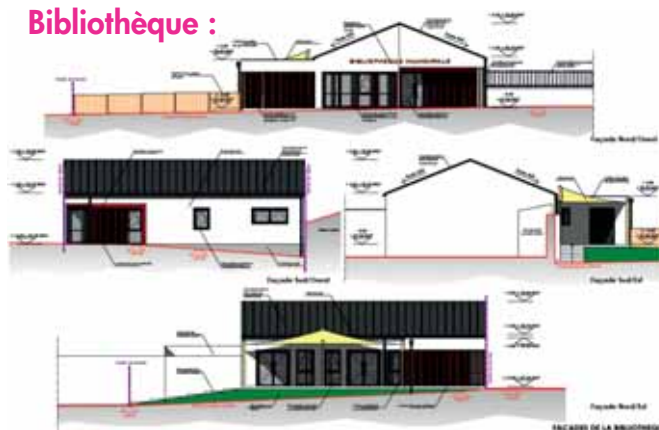
Des subventions sont actées pour le projet :

- une subvention de l'état « FSIL » d'un montant de 192 000 euros.
- une subvention du département de la Vendée « CCU études » pour 3 500 euros.

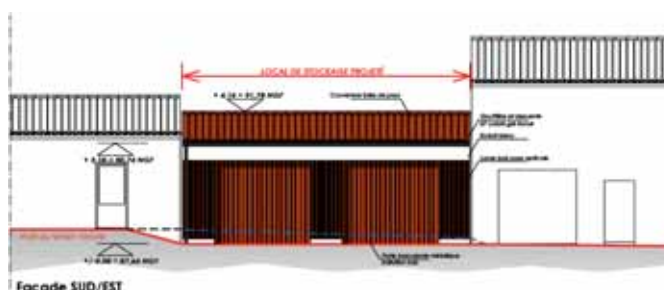
Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant :

- Octobre 2017 : lancement de l'appel d'offres.
- Décembre 2017 : choix des entreprises et notifications
- Janvier 2018 : début des travaux
- Juillet 2018 : fin des travaux.

Bibliothèque :



Local de stockage :



AVIS DE LA MAIRIE

+ DEMARCHES EN LIGNE POUR LES VEHICULES

Depuis le 7 août 2017, les démarches concernant le **certificat d'immatriculation** d'un véhicule (carte grise) s'effectuent en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : ants.gouv.fr.

Sont concernées, les démarches suivantes :

- Immatriculer un véhicule d'occasion
- Changer l'adresse sur sa carte grise
- Vendre ou donner son véhicule
- Duplication de la carte grise: perte, vol ou détérioration.

Hormis le paiement des taxes à l'immatriculation, ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site ANTS. Il est possible de suivre en ligne le traitement de votre dossier via « où en est ma carte grise ».

NB : La demande en ligne est obligatoire pour le **permis de conduire** depuis le 06/06/2017. Il faudra vous munir du code de la photo d'identité numérique. La cabine photomaton portera la mention « agréé services en ligne ANTS » Vos pièces justificatives (pièce d'identité et justificatif de domicile) seront au format pdf ou jpg.

Afin d'être informé de l'avancement de votre dossier, vous devrez fournir un numéro de téléphone mobile ou une adresse mail.

+ OBJETS PERDUS

De nombreux objets sont trouvés sur les aires de jeux, les espaces verts, les chemins de randonnée (clés, lunettes de soleil, couverture...). Ils sont souvent rapportés en Mairie. Aussi, n'hésitez pas à interroger le secrétariat de la Mairie.



+ TRI SELECTIF : PRINCIPALES ERREURS

Le tri optique au centre de TRIVALIS ne reconnaît que l'emballage extérieur. Pour favoriser le recyclage, il ne faut surtout **pas imbriquer les emballages**, mais il est possible de les écraser pour gagner de la place.

Tous les **plastiques** ne sont pas à mettre dans les sacs jaunes: seuls **les emballages plastiques se recyclent**. La vaisselle jetable (assiettes, gobelets ...) doit se mettre dans votre poubelle grise.



Les emballages qui enveloppent vos produits des rayons traditionnels (charcuterie, boucherie ou poissonnerie) sont des **papiers d'emballage** et non pas un emballage plastique. Ils sont souillés, ils doivent donc se mettre dans votre poubelle grise.

Les capsules métalliques ne doivent pas être mises dans les bouteilles en verre mais déposées dans votre sac jaune.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de TRIVALIS.

+ SACS JAUNES DISTRIBUTION EN MAIRIE

Cette année, il n'y aura pas de permanence TRIVALIS pour la distribution de sacs jaunes. Des rouleaux sont disponibles en Mairie aux heures d'ouverture au public.

+ AVIS DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT

Des lingettes, des mouchoirs en papier se retrouvent fréquemment dans les égouts au même titre que les rouleaux de papier toilette. Le réseau d'assainissement collectif se bouche et les eaux usées remontent à la surface. Aussi, nous vous demandons d'être vigilant sur ce qui part dans vos toilettes. Lingettes, mouchoirs, couches doivent être déposés dans la poubelle grise.

+ CAMPAGNE ANALYSE D'EAU

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation (Tél 02 51 24 51 51) est le seul laboratoire du département agréé par le Ministère en charge de la santé pour le contrôle sanitaire des eaux.

L'utilisation de l'eau de puits et destinée à la consommation humaine est encadrée par un règlement sanitaire qui nécessite, en application du code de la santé publique, une déclaration en mairie accompagnée d'une analyse de la qualité de l'eau (de type P1).

Ce laboratoire a mis en place des tarifs avantageux pour favoriser la bonne utilisation des eaux prélevées dans le milieu naturel en garantissant leur qualité.

Selon la date à laquelle les prélèvements seront déposés au laboratoire, voici l'offre tarifaire 2017.

Analyse de type A_AP1 (frais de dossier inclus)	Tarif HT (€)	Tarif TTC (€)
Période blanche (mars et octobre 2017)	52.53	63.04
Période rouge (hors période blanche)	72.45	86.94

Des **flacons** de prélèvement sont **fournis par le laboratoire** pour faciliter l'accès aux analyses. Ils seront également disponibles dans les mairies citées ci-dessous. La permanence de collecte la plus proche sera assurée par un agent du laboratoire :

Parking de la mairie des Herbiers (collecte le 12 octobre 2017 de 11h30 à 12h30).



+ RECYCLONS NOS BOUCHONS



Le Conseil Municipal des Enfants adhère à l'initiative des «bouchons de l'avenir» : le ramassage des bouchons permet à cette association de financer des fauteuils pour les personnes handicapées.

Ainsi, sur l'espace vert devant l'école, un contenant en forme de livre a été installé pour récupérer les bouchons et les couvercles en plastique. De nombreux bouchons sont acceptés en plus de ceux des bouteilles plastiques de boissons. On peut citer :

- Les **bouchons alimentaires**
(eau – lait – compote – aromates – crème fraîche...)
- Les **couvercles plastiques alimentaires**
(café en poudre – chocolat – pot de rillettes ...)
- Les **bouchons de produit d'hygiène ou cosmétique** :
(shampooing – déodorant – laque – dentifrice...)
- Les **bouchons de produits pharmaceutiques**
(sirop, brumisateurs)
- Les **bouchons de produits ménagers**
(lessive, liquide vaisselle, aérosols...)

Sont refusés les bouchons de produits chimiques hautement toxiques et les bouchons de sécurité (détergents...).

+ RECHERCHE DE MÉDIATION POUR LES LITIGES DE LA VIE COURANTE

Avant toute intervention près du Tribunal, il faut essayer de régler les différends à l'amiable. Une conciliation préalable est obligatoire avant toute action en justice. Pour les querelles de voisinage, les litiges avec les entreprises de moins de 4 000€, vous pouvez saisir « le conciliateur de justice ».

Il faut prendre rendez-vous. Les permanences les plus proches se tiennent :

En Mairie de Montaigu – Place de l'Hôtel de ville : le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

+ TIMBRE FISCAL ELECTRONIQUE POUR FACILITER LES DÉMARCHES

Pour votre passeport, votre carte nationale d'identité ou votre permis bateau, vous pouvez acheter votre **timbre fiscal en ligne** sur timbres.impots.gouv.fr. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix. L'impression du timbre électronique n'est pas obligatoire. Lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité ou de permis bateau, il vous suffira de **présenter le numéro** de votre timbre fiscal électronique reçu ou le **flash-code** reçu par mail.

+ LISTES ELECTORALES



Vous avez jusqu'au 31 décembre 2017 pour vous inscrire sur les listes électorales.

3 possibilités existent pour faire cette démarche :

- vous déplacer au secrétariat,
- imprimer le document Cerfa 126669.1 accessible sur servicepublic.fr et joindre les pièces justificatives,
- aller sur le site de la commune de Bazoges en Paillassier car la municipalité est inscrite pour les démarches en ligne : onglet démarches administratives puis inscription en ligne pour les listes électorales. Il vous suffit de scanner votre carte d'identité (recto et verso sur la même page) et une facture justifiant votre domicile actuel.

Ne pas attendre le dernier moment pour faire cette démarche. Le télé service est très encombré en fin d'année. Attention, toute demande déposée en Mairie après le 30/12/2017 à midi sera enregistrée au 02 Janvier 2018 pour n'être valable qu'au **01/01/2019**.

+ CARTE D'IDENTITÉ : DU CHANGEMENT POUR LES DEMANDES

Le dépôt des demandes papier ne se fait plus au secrétariat de Bazoges, mais en Mairie de Saint-Fulgent, de Montaigu ou des Herbiers. **Quelques consignes sont à respecter pour éviter le rejet des dossiers :**

- La **photo récente** ne doit pas être découpée. Elle ne doit pas être identique à celle de l'ancienne carte (sauf si elle date de moins de 6 mois).
- La **signature** du document doit se faire lors du rendez-vous avec un crayon spécial et un support pour ne pas dépasser du cadre.
- Le **justificatif de domicile** doit être une facture de moins d'un an. Il s'agit d'un document original reçu par courrier ou un document internet. Les documents suivants sont acceptés : téléphone, impôts, facture EDF, eau, ordures ménagères, assurance habitation. Les RIB ou documents de la banque, l'attestation d'assurance voiture, l'attestation EDF ne sont pas acceptés.
- Pour un **changement de nom**, la copie du livret de famille est refusée : il faut fournir obligatoirement un acte de naissance ou un acte de mariage de moins de 3 mois.
- La **modification d'adresse** est gratuite s'il y a restitution de l'ancienne carte (sinon timbre 25 € comme en cas de perte ou de vol).

Les dossiers imprimés par internet sur le site servicepublic.fr ou ants.gouv.fr ne doivent pas être agrafés pour éviter tout risque de déchirure des pages. Pour ceux qui n'utilisent pas les télé-services, des imprimés sont toujours disponibles au secrétariat aux heures d'ouverture au public.

La durée de validité est de **10 ans pour un mineur**. Elle est de **15 ans pour un adulte** pour une carte d'identité délivrée depuis le 1er janvier 2004.

+ RECENSEMENT CITOYEN



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser à 16 ans. Il a 3 mois à compter de sa date anniversaire pour faire cette démarche obligatoire afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

+ CHANGEMENTS D'ADRESSE



Vous êtes propriétaires d'un locatif sur la commune de Bazoges et vos locataires vous ont annoncé qu'ils quittaient la commune : s'ils étaient inscrits sur nos listes électorales, merci de leur conseiller de passer en Mairie afin de nous informer de ce départ. Vous pouvez également nous contacter pour nous tenir informés de ces changements.

Vous êtes parents d'enfants majeurs qui ont quitté le foyer familial définitivement : lors des élections, vous continuez à recevoir la propagande électorale pour votre fille ou votre fils qui est parti. Aussi, veuillez signaler au secrétariat sa nouvelle adresse afin que nous puissions mettre à jour nos listes électorales.

Vous êtes nouvel arrivant : si vous avez des enfants mineurs, nous vous demandons de bien vouloir présenter au secrétariat votre livret de famille. Vous serez alors averti des activités estivales organisées pour les jeunes.

+ DRONE DE LOISIR

Usage d'un drone de loisir

Assurer la sécurité des personnes et des autres aéronefs est de votre responsabilité

- 1 Je ne survole pas les personnes.
- 2 Je respecte les hauteurs maximales de vol.
- 3 Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
- 4 Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- 5 Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- 6 Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
- 7 Je respecte la vie privée des autres.
- 8 Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- 9 Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
- 10 En cas de doute, je me renseigne.

L'utilisation d'un drone doit être soumise à l'obligation des cartonnements aux règles relatives pour assurer la sécurité des personnes et des aéronefs existants et de la sécurité des personnes et des biens. L'usage des drones est régi par le décret n° 2015-1004 du 27 août 2015 relatif à l'utilisation des drones de loisir et de la réglementation relative à la sécurité des personnes et des biens. L'usage des drones est régi par le décret n° 2015-1004 du 27 août 2015 relatif à l'utilisation des drones de loisir et de la réglementation relative à la sécurité des personnes et des biens.

Ministère de l'Équipement, de l'Énergie et de la Mer
Pour plus d'informations consultez nous sur le site de la direction générale de l'équipement.

Ministère de l'Équipement, de l'Énergie et de la Mer
www.maritime.gouv.fr

+ SYDEV

Votre électricité est-elle de bonne qualité ?

Le SyDEV, propriétaire du réseau de distribution publique d'électricité, assure le contrôle de la qualité de l'électricité distribuée pour le compte des communes vendéennes.



Si vous constatez chez vous des variations de la tension électrique et/ou de l'intensité de l'éclairage, un équipement électrique ou électronique moins performant ou s'arrêtant de fonctionner, nous vous invitons à nous le signaler par mail à : controle.concessionnaire@sydev-vendee.fr

Votre demande sera analysée et, le cas échéant, le SyDEV posera gratuitement un enregistreur de tension sur votre installation électrique. Cette action permettra de détecter les besoins de travaux de renforcement du réseau réalisés sans participation financière pour vous ou votre commune.

**DISPARITION D'ANIMAUX****Votre chien, votre chat a disparu ... Que pouvez-vous faire !****Vous avez perdu votre animal, les bons réflexes :**

Informez sans tarder votre Mairie, donnez le signalement de votre animal, sa race, la couleur de sa robe, son âge, son nom, ainsi que son comportement habituel.

Contactez les vétérinaires proches de votre domicile.

Appelez les fourrières, chenils ou refuges de votre secteur, ces établissements sont aptes à garder les animaux huit jours. Passé ce délai, si l'animal n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné.

Si vous retrouvez votre animal dans une fourrière, chenil ou refuge, les frais de garde, les soins, l'identification, éventuellement la stérilisation vous incomberont.

Contactez le fichier national d'identification des animaux domestiques :

Tél : 08 10 77 87 78

Ou www.i-cad.fr

Le fichier national d'identification :
www.filalapat.fr

Mais si vous souhaitez retrouver votre animal rapidement, nous vous conseillons de lui faire porter un collier avec son nom et vos coordonnées, mieux encore faites tatouer ou pucer votre animal par un vétérinaire, il sera de ce fait inscrit au fichier national. Un propriétaire est informé rapidement lorsque son chien ou son chat trouvé est identifié.

Vous avez trouvé un animal, les bons réflexes :

L'animal est tatoué ou pucé :

Contactez votre mairie, puis le fichier national (voir plus haut), afin de prévenir le propriétaire.

L'animal n'est ni tatoué, ni pucé, joignez la mairie de votre commune, pour confier l'animal à la fourrière, le chenil ou le refuge. Passé huit jours, il sera considéré comme abandonné.

Un chien est en état de divagation s'il est hors de portée de voix de son maître ou d'instrument sonore permettant son rappel (sauf action de chasse) à une distance de plus de 100 m. Un chat est en état de divagation s'il est à plus de 200 m des habitations ou à plus de 1000 m de son domicile, ainsi que les chats non identifiés sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 du Code de l'Environnement comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.

Le code pénal, dans son article 521-1 stipule « le fait de tuer un chat ou un chien constitue une contravention de 5ème classe. Le fait d'exercer des sévices graves envers eux est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende ». Ceci uniquement pour le pénal, rajouter le civil !

Nous tenons, très simplement à vous en informer.

Un animal identifié est un animal protégé !

+ LE PIÉGEAGE SUR NOTRE COMMUNE

Tout propriétaire dispose d'un droit de piégeage pour les animaux classés nuisible notifiés sur un arrêté préfectoral, celui-ci peut déléguer ce droit à une tierce personne, piégeur agréé, formé et nommé par le préfet par un arrêté préfectoral.

Mais pourquoi piéger ?

- Pour la santé publique,
- pour la protection des biens et des activités humaines,
- pour limiter les dommages aux milieux agricoles, aquacoles,
- pour une régulation sélective et sans danger pour les autres espèces animales,
- pour un équilibre entre les animaux prédateurs et les animaux prédatés,
- pour la sauvegarde de la faune et de la flore.

Les animaux prédateurs et déprédateurs sont porteurs de maladies transmissibles à l'homme et aux animaux domestiques. Ils propagent l'échinococcose alvéolaire, la leptospirose, la gale sarcoptique, la trichinellose, la tularémie, la rage, etc.

L'expansion des populations de renards, de mustélidés, des rongeurs, aquatiques ou non, sont à l'origine de dégâts coûteux et répétitifs dans le domaine public, chez les particuliers, les professionnels : agriculteurs, aviculteurs, pisciculteurs, sylviculteurs, apiculteurs ou dans les enceintes industrielles.

Le contrôle des prédateurs et des déprédateurs peut être assuré de façon efficace par les piégeurs agréés, formés, motivés, compétents et soucieux du respect de la faune sauvage et de notre environnement.

Notre commune dénombre 5 piégeurs qui œuvrent sous le couvert de la Saint Hubert Bazoges en Paillers (société de chasse).

Ils interviennent principalement et bien souvent, à la demande des particuliers ou de la profession agricole pour piéger les renards, les ragondins, les corneilles noires, les corbeaux freux, les fouines.

Pour cela, ils utilisent des pièges homologués qui ne tuent pas. Ces pièges sont des boîtes tombantes ou des pièges à lacets. Ils permettent de libérer rapidement les animaux qui ne sont pas classés nuisibles.

Seuls les piégeurs agréés et mandatés pour le secteur dont ils ont la délégation sont autorisés à piéger. Le fait de piéger avec des pièges non homologués, qui blessent ou qui tuent, est réprimé par l'art L 428-19 qui entraîne une contravention de 5ème catégorie pour une amende de 1 500 €.



A cet effet, il est interdit de relâcher des animaux classés nuisibles mais aussi de dégrader ou de détruire des pièges. Ces deux actes sont également réprimables.

N'hésitez pas à contacter l'association Saint Hubert Bazoges en Paillers pour toutes questions relatives à ce piégeage (Réfèrent : Jean-Luc GAUTRON).



AVIS DE LA GENDARMERIE



+ VOL DANS LES MAISONS

Nous arrivons en période hivernale, période sensible, en terme de vol dans les maisons d'habitation. La fin de soirée facilite la commission de faits en raison de la tombée de la nuit.

Une maison d'habitation non éclairée est une "proie" facile pour les auteurs de cambriolage. A 18 heures, une maison sans lumière démontre l'absence des occupants.

Des systèmes permettent la mise en route de l'éclairage dans des créneaux horaires que vous aurez défini (ex : prises avec programmateur).



+ ABORDS DES CIMETIERES

Pendant cette période, nous rendons hommage à nos morts et par conséquent des vols à la roulotte sont commis à proximité des cimetières. **Ne pas tenter les auteurs en laissant des effets dans les véhicules.** Tous les ans, des plaintes pour vol dans les véhicules sont déposées parce que les personnes laissent leur sac à l'intérieur de l'habitacle.

+ ARNAQUE SUR LES PARKINGS

Une personne accoste la conductrice ou le conducteur de la voiture en lui faisant remarquer qu'il y a une fuite d'huile en lui montrant une **trace derrière le véhicule**. Ne pas donner suite. Cet individu veut attirer sa victime derrière la voiture pendant qu'un comparse la fouille très rapidement. (Faits déjà commis sur le parking des grandes surfaces)

AVIS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLUiH

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL HABITAT

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUiH)
Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), par le bureau d'étude URBANOVA

2 dates / 2 lieux :

Mardi 17 octobre 2017 - 18h30
Salle Cheigné - Saint-Fulgent

Jeudi 26 octobre 2017 - 18h30
Salle des Fêtes - La Merlatière



Renseignements : 02.51.43.81.61

COIFFURE MYRIAM



Prise par la passion de la coiffure à l'âge de 16 ans, j'ai fait le choix d'ouvrir mon salon de coiffure rue de la Mairie en 1983. Aujourd'hui, je décide d'en refermer les portes et de saisir l'opportunité qui m'est donnée de poursuivre mon métier au sein du salon de coiffure «Au fil de l'Hair» à Saint Fulgent. A cette occasion, je tiens à saluer toute ma clientèle et vous remercie pour toutes ces années de confiance et de fidélité. Myriam

MUNICIPALITÉ

+ TERRAIN À VENDRE

La Municipalité met en vente un terrain d'une surface de 884 m² situé à l'angle de la rue de Bel Air et de la rue de la Vendée. Le tarif est fixé à 45€ le m².



SECOURS CATHOLIQUE | AMAD

+ BRADERIE

Au début de l'automne, **braderie** à l'Espace Vêtements :
Vendredi 6 octobre, 14 h 30 à 17 h 30

Samedi 7 octobre, 9 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30

Secours catholique, Maison sociale, 2, impasse de la Fièvre, Saint-Fulgent.

Pour de tout petits prix, peut-être trouverez-vous ce qui vous plaît en vêtements, chaussures pour tout âge, linge de maison. Les recettes aideront à financer des projets de développement à Madagascar.

L'Espace Vêtements est ouvert tous les samedis après-midi de 14h30 à 16h30.

Vous pouvez également **donner des vêtements en bon état** et leur donner ainsi une nouvelle vie. Nous avons particulièrement besoin de vêtements d'enfants de 3 ans à 8 ans et de jeans pour homme.

Contacts : 02 51 42 63 52 ou 09 61 66 97 69

+ CONCERT VOCAL

Le **dimanche 19 novembre à 15 h**, à l'occasion de la journée nationale du Secours Catholique, le chœur d'hommes « Accord'Hommes » et la chorale « A Clair'Voix » se produiront à la salle Chevigné de St Fulgent. Participation libre. Contact : 02 51 66 00 29

+ AMAD DES 3 CHEMINS

Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (Prise en charge par la sécurité sociale). Les aides-soignantes assurent les soins d'hygiène et de confort au domicile.

Les missions sont :

- Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.
- Aider à mieux vivre au quotidien la dépendance, apporter soutien et conseil aux familles (alimentation, aide à la mobilisation...).
- Faciliter le retour après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital.
- Réaliser des soins d'accompagnement de fin de vie.

« **Professionalisme et libre choix sont les valeurs du service de soins.** » Le service de soins intervient sur 13 communes : La Ferrière, Dompierre sur Yon, Saint Vincent Sterlanges, Saint Martin des Noyers, la Merlatière, Boulogne, Chauché, la Rabatelière, Saint André Goule d'Oie, Sainte Florence, l'Oie, Sainte Cécile et les Essarts. L'équipe est composée d'une infirmière coordinatrice et de 10 aides-soignantes.

Pour nous contacter :

Mme VION Hélène – Infirmière Coordinatrice
 Place de la mairie espace Charles Madras
 85140 Les Essarts En Bocage
 02 51 62 84 15



ADMR

Les associations locales ADMR de Chavagnes - La Rabatelière, Les Essarts et Saint Fulgent, mutualisent leurs secrétariats.

Dès le 4 septembre, retrouvez nous :

18 rue des Tilleuls à St Fulgent

Tél : 02 52 61 47 46 / paysdestfulgent@admr85.org



Permanences téléphoniques

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30

En dehors de ces horaires, contacter le 02 51 44 11 55

www.admr85.org

Un accueil physique reste disponible de 9h à 12h : à St Fulgent les Lundi et Vendredi, à Chavagnes en Paillers le Mardi et aux Essarts le mercredi

LA CABANE À RIRES

+ BILAN DE L'ÉTÉ 2017

Cet été, de nombreux enfants ont participé au voyage autour du monde ! Chaque semaine, un continent était exploré... Ainsi, une quarantaine d'enfants sont partis en camp pour s'essayer au tir à l'arc et profiter de la piscine. De même, une quinzaine de tout petits se sont aventurés à rester dormir au centre une nuit.



Certains ont préféré partir pour une journée en bord de mer, au labyrinthe à Vendrennes ou bien encore à Frossay à Légendia parc aux côtés des loups !



+ RENTRÉE 2017

En cette nouvelle année scolaire, nous souhaitons en premier lieu la bienvenue aux enfants de Petite Section et aux nouveaux arrivants !

Le centre périscolaire continue de voir accroître ses effectifs et c'est pourquoi, afin d'être en mesure de recevoir tous les enfants, un partenariat a été établi avec l'école St Pierre pour mettre à disposition une salle en cas de besoin. Ainsi, une dizaine d'enfants (à partir du CP) pourraient être accueillis à l'école le temps du goûter et venir ensuite au centre périscolaire. Nous tenons à remercier l'OGEC et l'équipe enseignante pour la mise en place de cet accord.

De même, la fréquentation du centre le mercredi étant désormais plus conséquente, les déjeuners pourront être pris au restaurant scolaire pour faire manger les enfants dans de bonnes conditions. Nous remercions cette fois-ci la municipalité qui a entendu les besoins de ces derniers.

Enfin, l'équipe d'animation s'est agrandie pour accompagner les enfants au quotidien : **Marjorie, Audrey et Marie sont désormais escortées par Adeline BOISSEAU et Lauriane FRELAT** en accueil périscolaire et **Karine CHARRIER** le mercredi. Cette année, les enfants seront embarqués dans un voyage dans le temps à travers les différentes époques !



+ AGENDA 2017

- **Vendredi 20 octobre** : Soirée Croc' jeux à partir de 18h à la salle des Mottais
 - **Judi 9 novembre** : Vente de pizzas, à récupérer de 16h à 19h au centre périscolaire
 - **Samedi 9 Décembre** : Marché de Noël et inscriptions de 10h à 12h au centre périscolaire
- N'hésitez pas à consulter notre site www.lacabanearires.fr ou à venir nous rencontrer pour de plus amples renseignements.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

La halte-garderie itinérante « A petits Pas » est un service de la Communauté de communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts.

Deux professionnelles qualifiées de la petite enfance (une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture) accueillent les enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans non scolarisés dans des lieux sécurisants et stimulants. Elles accompagnent chaque enfant dans son évolution (éveil, développement, autonomie, socialisation, communication...) en mettant à disposition ou en proposant des jeux ou activités adaptés à leurs besoins et envies.

La halte-garderie itinérante permet aux enfant d'apprendre à se séparer petit à petit de son environnement familial, en entrant en relation avec d'autres adultes et d'autres enfants.

La halte-garderie itinérante « A petits pas » se déplace sur plusieurs communes :

- Le lundi de 9h30 à 16h sur la commune des Brouzils
- Le mardi de 9h30 à 12h30 sur la commune de Chauché
- Le jeudi de 9h30 à 16h en alternance sur les communes de La Rabatelière ou de Bazoges-en-Paillers
- Le vendredi de 9h30 à 12h30 sur la commune de Chavagnes-en-Paillers

Toute famille résidant sur le territoire de la Communauté de communes peut utiliser ce service, quel que soit le lieu d'accueil.

L'accueil de l'enfant peut se faire de manière régulière ou occasionnelle, en matinée et/ou journée continue.

Contact pour la halte-garderie itinérante :

Rozenn CRANEGUY,
directrice de la halte-garderie itinérante
Communauté de communes
8 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT
Tél. : 06.43.34.24.22
E-mail : apetitpas@ccfulgent-essarts.fr

ou

Anaïs CANTELOUBE,
responsable Petite Enfance
Multi-accueil « A petits pas »
2 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT
Tél. : 02.51.34.26.28
E-mail : apetitpas@ccfulgent-essarts.fr



A PETITS PAS HALTE GARDERIE ITINÉRANTE

- Accueil collectif des enfants de 2 mois ½ à 4 ans non scolarisés
- Accueil occasionnel sur différentes communes au plus proche des familles
- Tarif en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge de la famille
- 2 professionnel(le)s qualifié(e)s de la petite enfance



La halte-garderie itinérante, c'est quoi ?

- Un lieu pour apprendre à se séparer petit à petit de son environnement familial, en entrant en relation avec d'autres adultes et d'autres enfants.
- Un lieu stimulant où des professionnel(le)s de la petite enfance accompagnent chaque enfant dans son évolution (éveil, développement, autonomie, socialisation, communication...) en mettant à disposition ou en proposant des jeux ou activités adaptés à ses besoins, ses envies.

La halte-garderie itinérante, c'est pour qui ?

- Pour les parents en congé parental (total ou partiel) qui souhaitent éviter du temps pour eux, prendre des RDV.
- Pour les parents en recherche d'emploi qui souhaitent avoir du temps disponible pour leurs démarches professionnelles.
- Pour les parents souhaitant une première approche de la vie en collectivité pour leur(s) enfant(s) : appréhension de la séparation, entrée à l'école maternelle...



Contact : 06.43.34.24.22
apetitpas@ccfulgent-essarts.fr



ECOLE SAINT PIERRE

Après être ressourcés des bienfaits de l'été et des vacances, les enfants ont commencé une nouvelle année scolaire. L'école accueille cette année 214 élèves (14 élèves de plus que l'année dernière). Les effectifs continuent leur progression : 128 élèves du CP au CM2 et 86 enfants en maternelle.

L'équipe pédagogique accueille cette année deux nouvelles enseignantes : Cécile MARTINEAU en CP-CE1 et Cindy BOURASSEAU qui assure la décharge de direction le mardi et un vendredi sur trois.



+ L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE POUR L'ANNÉE 2017-2018 :



De la gauche vers la droite :

Marie-Laure LAIDIN en PS-MS (27 élèves), Sophie PASQUIER (ASEM), Lauren MARBOEUF (ASEM), Doriane FONTENEAU en CM1-CM2 (29 élèves), Maryse BAUDRY en MS-GS (28 élèves), Cécile MARTINEAU en CP-CE1 (25 élèves), Lauriane FRELAT (ASEM), Adeline MINCHENEAU en PS (26 élèves), Evelyne GROLLIER, chef d'établissement en GS-CP (26 élèves), Chantal BREMAND en CE1-CE2 (27 élèves), Cindy BOURASSEAU en GS-CP le mardi et Annabelle DOUILLARD en CE2-CM1 (27 élèves).

Absent sur la photo :

Loïc GAUTIER (maître E)

Cette année, le projet de l'école permettra aux enfants de découvrir le langage des émotions. Ils apprendront à reconnaître leurs émotions, à les nommer, les expliquer, les maîtriser. Les enfants apprendront ainsi à mieux se connaître et à mieux connaître l'autre afin de mieux vivre ensemble. Les classes travailleront en binôme sur quatre émotions : la joie, la tristesse, la colère et la peur.

Des temps forts jalonnent l'année scolaire : les CP-CE1 (d'octobre à décembre) et les CE2-CM2 (de janvier à mars) bénéficieront de 10 séances à la piscine Aqua°Bulles de Saint Fulgent, les CM1-CM2 partiront en classe de neige au mois de janvier à Saint Lary et l'ensemble de l'école

participera à une action de solidarité en lien avec l'association « Les solid's au Népal ». Tout au long de l'année, les enfants récolteront des fournitures scolaires qui seront apportées à des écoles du Népal en octobre 2018.

+ CATÉCHÈSE :

Nous sommes cette année à la recherche d'une ou deux personnes qui souhaiteraient accompagner les enfants en catéchèse (seule ou en binôme avec une catéchiste plus expérimentée). N'hésitez pas à prendre contact avec l'école si vous êtes intéressé ou si vous hésitez à franchir le pas. La catéchèse se déroule tous les 15 jours pendant 1h30.

OGEC

+ TRAIL DE LA BULTIÈRE

Le 3 septembre dernier a eu lieu la 9ème édition du Trail de la Bultière organisé par l'OGEC de notre école.

Coureurs et bénévoles se sont retrouvés pour le rendez-vous sportif de l'année.

308 coureurs ont participé à l'évènement. Comme chaque année, il y avait 2 parcours : 14 et 22 km.



Et aussi un grand merci aux coureurs ! Réaliser un Trail et même le finir nous épate à chaque fois.

Nous sommes déjà à préparer le prochain Trail avec un nouveau parcours.

En espérant que vous serez avec nous l'année prochaine.

+ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 24 novembre à 20h30 au foyer communal. C'est l'occasion de présenter l'école, notre association et nos missions. Venez nombreux !

APEL

L'APEL est le « porte-parole » des familles. Elle :

- Accueille les parents.
- Anime et accompagne les différents projets de l'école.
- Soutient financièrement les projets éducatifs et pédagogiques.
- Informe et représente les familles.
- Accompagne la commission classe de neige.

+ ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS :

Le 29 août, lors de la pré-rentree des classes de PS et de PS-MS, nous avons offert un pot d'accueil aux nouveaux élèves et à leurs parents. Cette rencontre s'est réalisée sous le préau de l'école dans une ambiance conviviale. Les rafraîchissements étaient les bienvenus !



+ INFO CONFERENCE :

Les outils numériques s'installent de façon très précoce dans la vie de nos jeunes, avec des incidences de plus en plus fortes :

- Sur la réussite scolaire à l'école.
- Baisse de la concentration en cours.
- Fatigue liée à un déficit de sommeil.
- Travail personnel vite « expédié » (des parents désespérés de voir leur enfant obnubilé par les jeux vidéo, les réseaux sociaux ...).
- Sur la difficulté à différencier ce qui est réel et ce qui est virtuel.
- Sur l'augmentation importante des situations de harcèlement, à l'impact amplifié par les ordinateurs, téléphones portables ...

Il s'agit d'un enjeu majeur, au vu de la place que le monde connecté et virtuel occupe dans leur vie.

Adopter des habitudes réfléchies et appropriées se fera plus aisément si l'information se fait plus tôt. Il est plus facile de poser des limites très tôt que de les mettre en place à l'adolescence.

Ecole Saint Pierre
15, rue d'Anjou
85130 Bazoges en Pailliers



Pour que vous, parents, puissiez bénéficier d'un éclairage pertinent sur ce sujet, d'un usage raisonné du numérique par vos enfants, pour que vous puissiez poser des questions, ceci afin de pouvoir accompagner au mieux votre enfant, les APEL des écoles de Bazoges-en-Pailliers, Chavagnes en Pailliers, La Rabatelière, Saint Fulgent et du collège Sainte Marie de Chavagnes en Pailliers vous propose :

D'assister à une conférence réservée aux adultes **le Lundi 20 novembre à 20h à la communauté de communes à Saint Fulgent** avec Stéphane BLOCQUAUX (Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication) et Renaud HETIER (Docteur en Sciences de l'Education) : « Les jeunes et internet : amour, sexe et pixel » (concerne tous les parents, que leurs enfants soient à l'école ou au collège, abordant entre autres « l'estime de soi », « savoir dire non », ...).

L'entrée sera gratuite. N'hésitez pas à venir, c'est pour vos enfants !

+ OPERATION BENNES PAPIER-CARTON :

La collecte de papier-carton du mois de juin a permis de récolter 6400 Kg de papier et 1540 Kg de cartons.

Un GRAND MERCI à tous les habitants et entreprises de la commune qui y ont participé. Les 595.50 € gagnés permettront de financer de nouveaux projets.

La prochaine opération bennes papier et carton aura lieu le week-end du 18 et 19 Novembre sur le parking au carrefour de la rue d'Anjou et du chemin des Mottais et sera organisée par la commission classe de neige. Merci d'avance de votre participation !

+ DATES A RETENIR :

Samedi 18 novembre de 9h à 12h et de 14h à 16h

Dimanche 19 novembre de 9h à 12h : Opération bennes papier-carton sur le parking au carrefour de la rue d'Anjou et du chemin des Mottais.

Lundi 20 novembre à 20h : Conférence « Les jeunes et internet » à la communauté de communes du Pays de Saint Fulgent - Les Essarts.

Vendredi 24 novembre 2017 : Assemblée générale de l'APEL et l'OGEC au Foyer communal à 20h30.

Dimanche 17 décembre 2017 : Fête des enfants à la salle des Mottais.

LA TROUPE LÉZARDSCÉNIQUE



Driiiiiing, l'heure de la rentrée a sonné ! La troupe de théâtre Lézardscénique a aussi repris le chemin des répétitions et cette nouvelle année s'annonce riche en rebondissements ! Après plus d'un an de travaux, la salle des Mottais accueillera de nouveau les comédiens qui retrouveront avec plaisir la scène.

Ils préparent d'ailleurs une pièce haute en couleur intitulée «La toile s'en mêle». Écrite par Jérémy Bellanger, elle s'inspire directement de notre époque où économie collaborative et réseaux sociaux régissent notre vie. François, architecte, se retrouve seul pour le week-end mais il ne se doute absolument pas de toutes les péripéties qui l'attendent. Quiiproquo, comiques de situations et fous rire seront sans aucun doute au rendez-vous ! Et pour jouer cette pièce, la troupe a accueilli deux nouvelles recrues : Marie-Ange Mignet et Thomas Bonneau. Bienvenue à eux !

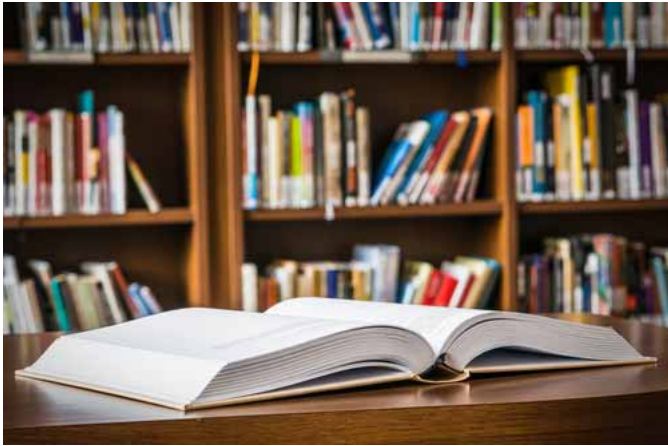
Cette année, devant la demande des enfants, la troupe des petits Lézards s'est constituée. Laly, Emeline et Enzo, déjà présents l'année dernière seront maintenant entourés de Louise, Clémence et Maëlie. Bienvenue les filles ! Ensemble et sous la direction de Nelly Bousseau, ils montent la pièce «Le Château», écrite par Ann Rocard. L'histoire de Herlock Choms et du docteur Sassonne qui enquêtent dans un château hanté...

Ces deux pièces sont à retrouver dans quelques mois. Notez bien les dates des représentations : **les week-ends du 17-18 et 24-25 février et 2-3 mars**. En attendant, vous pouvez suivre les préparatifs de la pièce sur les réseaux sociaux et sur la page Facebook « Troupe de théâtre de Bazoges en Pailliers Lézardscénique ».



La troupe des petits Lézards compte maintenant 6 membres de gauche à droite : Enzo, Louise, Emeline, Clémence, Laly et Maëlie.

BIBLIOTHÈQUE



A chacune, à chacun de vous : bonjour,

Comme l'ont fait voici peu nos écoliers, petits et grands, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque a repris le chemin "des livres". Dans l'attente d'un nouveau lieu où vous recevoir, cette année encore, nous serons heureux de vous accueillir dans notre petit local situé près de l'Agence Postale. Et, cette année encore, nous ferons au mieux pour vous proposer un choix éclectique répondant au plus près à vos goûts et vos attentes.

Dans notre activité de bénévoles, nous serons, cette année, soutenus par Caroline Dalger, recrutée depuis peu par la communauté de communes du pays de Saint Fulgent - Les Essarts. Madame Dalger, coordinatrice, aura en charge la mise en réseau des 13 bibliothèques.

Ceci suppose entre autres actions :

- les achats de documents,
- le catalogue,
- l'organisation des transferts et échanges entre communes,
- l'informatisation des stocks sur sites.

Tout ceci se fera bien sûr, avec le concours actif des bénévoles.

Enfin, pour ce qui concerne la création du nouveau local de bibliothèque, le projet suit son cours. La construction de ce nouvel espace culturel et artistique devrait débuter en Janvier 2018 pour, nous l'espérons, entrer en fonction en Septembre de la même année.

Bel Automne à chacune et chacun de vous ; et surtout, souvenez-vous : « Lire est un Plaisir ».

LE PALET CLUB BAZOGEAIS

Cette fois-ci, c'est parti. Le palet club Bazogeais est entré officiellement dans le championnat régional du palet laiton.

C'est pour nous une première victoire car, pour certaines personnes, ce n'était pas gagné mais l'envie de réussir et la motivation de tous ont fait leur petit bout de chemin. Le club compte, pour la saison 2017-2018, pas moins de 30 licenciés.

Les entrainements et les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir au foyer communal ou à la salle des Mottais. Bien évidemment, toutes les personnes voulant découvrir notre club sont invitées à participer à nos entrainements.

Voici la composition du nouveau bureau :

Président : Cosson David

Secrétaire : Bourasseau Sébastien

Trésorier : Pouplin Loïc

Membres :

- Arnaud Fabien
- Cosson Gilles
- Coulonnier Yann
- Pouplin Lucas (absent sur la photo)
- Richard Charly
- Soulard Gaël.

Le bureau du palet club Bazogeais souhaite une très bonne 1^{ère} saison à tous ses adhérents.



COMITÉ DES FÊTES

Après une année plus calme côté manifestations, il est bientôt l'heure pour le comité des fêtes de clôturer la saison 2016-2017. Nous vous invitons tous à participer à **notre Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 4 novembre 2017 à 11h au Foyer Communal**. Nous retracerons l'année, les différents investissements ainsi que la présentation de l'année à venir qui s'annonce plutôt festive ! Les fêtes 2017 se sont globalement bien déroulées, mise à part l'annulation de notre concours de pétanque en raison de la météo joueuse lors de la soirée du 30 juin.

L'été est terminé, la météo nous le confirme bien. C'est pourquoi, nous pensons d'ores et déjà à notre RDV avec le Père-Noël lors du traditionnel Téléthon qui se déroulera le samedi 9 décembre 2017 sur la commune. Nous

réfléchissons actuellement à améliorer cette journée et lui donner un nouvel élan.

En attendant, belle rentrée à tous !

+ AVIS AUX INTÉRESSÉS :

Si le cœur vous en dit et que vous souhaitez porter main forte au comité lors **du montage de la crèche et de la maison du Père-Noël**,

Si le cœur vous en dit et que vous souhaitez **intégrer l'équipe de bénévoles**,

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Ludivine BONNEAU (06 15 81 43 08) ou d'un membre du comité des fêtes. Nous serons ravis de vous accueillir !

CLUB DE L'AMITIÉ LES PASZOGÉAIS

Pour la première fois, suite à la demande de l'équipe de l'OGEC, les Paszogeais ont organisé la randonnée du 3 septembre. 167 marcheurs et une trentaine d'enfants ont gravité sur les circuits de 7, 10 ou 15 km autour de Beaurepaire et Bazoges. Le bilan est positif pour l'équipe de marcheurs qui espère continuer en accord avec les organisateurs du Trail.

En ce qui concerne l'année 2016-2017, plus de 20 sorties ont été effectuées avec parfois plus de 30 marcheurs. Le nombre d'inscriptions est passé à 41, ce qui fait un groupe important lors de nos excursions.



23 personnes ont visité le site Brioches PASQUIER des Cerqueux de Maulévrier (voir photos). Le matin, après une présentation de l'entreprise, elles ont pu suivre les différentes étapes d'une ligne de fabrication de pains au chocolat.

Après un repas au restaurant, l'après-midi s'est prolongé par une marche digestive autour de la commune.

Merci aux personnes qui ont pris de leur temps pour la visite et la marche communale.

La saison 2017 a commencé par une balade sur Cugand. Les sorties sont prévues le 2ème et le 4ème lundi du mois à 14h30 salle du foyer communal. Toute personne peut rejoindre le groupe.

La cotisation annuelle est de 6 euros.

Pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'avoir un véhicule, il y a le covoiturage.



+ RAPPEL :

Concours de Belote organisé par le Club de l'amitié : dimanche 22 octobre 2017, salle des Mottais

Inscription à partir de 14 h, prix 7,50 €

1er lot : 2 demi-jambons

1 lot à chaque joueur

LA GUEROUÉE DU BOCAGE

Depuis 1984, le groupe folklorique du canton de St Fulgent et ses environs continue de sillonner les routes de Vendée et des départements voisins pour animer des fêtes très différentes.

2017 est une année de nombreuses sorties en semaine. Les maisons de retraite, assemblées générales, CCAS, anniversaires, campings, fêtes de plein air, etc. font placer aux kermesses d'autrefois.

Habillés en tenue 1900, une dizaine de couples accompagnés de trois accordéonistes et d'une violoniste font revivre les danses d'autrefois de Vendée et de la région dans une ambiance amicale et dans la bonne humeur. C'est une équipe de bons vivants qui communique la joie de sauvegarder son patrimoine en apportant un moment de bonheur partagé.

Pour assurer la pérennité du groupe, nous sommes toujours en recherche de nouveaux danseurs. Si vous aimez bouger, danser, venez nous voir aux répétitions, un accueil chaleureux vous sera réservé. Vous pouvez jeter un œil sur notre site : www.lagueroueedubocage.fr

N'hésitez pas à contacter : Bernard Loiseau 10, impasse des Vergers 85130 Bazoges-en-Pailiers au 02-51-07-74-67.



LES DOIGTS DE FÉE

+ ATELIER ARTISTIQUE DE MADI

Une erreur s'est glissée dans le précédent bulletin concernant les tarifs des cours jeunes et adultes. Il convient de lire :

Tarifs rectifiés:

- pour les jeunes le montant du 3ème trimestre est de 36 €
- pour les adultes le montant est de 75 € puisqu'il n'y aura que 5 cours (15 x 5).

LE PETIT MUSÉE

Cet été, les visites du musée se sont déroulées dans un très bon climat. Le nombre de visiteurs est supérieur aux années précédentes.

Il y a toujours des nouveautés à découvrir dans les bâtiments.

La journée du Patrimoine, avec pour thème les voitures anciennes (une dizaine de voitures appartenant à des passionnés du secteur), s'est passée dans la bonne humeur avec une balade des communes environnantes et ensuite une présentation des véhicules.

Il est dommage que la pluie se soit mise de la partie car la fin de la soirée a certainement empêché des visiteurs de venir.

A cela, la structure gonflable a amusé les enfants avant l'arrivée de la pluie.



USBB



+ LE BUREAU 2017/2018

- **Président** : Johann Liard
- **1er vice-président** : Anthony Rézeau
- **2ème vice-président** : Jérémy Godet
- **Secrétaire** : Damien Pluchon
- **Vice-secrétaire** : Mathéo Hoareau
- **Trésorier** : Maxime Guibert
- **Vice-trésorier** : Julien Goulet
- **Membres** : Adèle Caillaud, Cécile Jeannière, Sébastien Barreateau, Julien Dahéron, Nicolas Jobard, Maxime Villeneuve, Eric Petiteau, Jean-Marie Bazireau, Aurélien Bidaud, Thibaud Moulin, Sébastien Germain

+ EFFECTIFS

U7 :	15 joueurs	Educateur : Marc Bossard
U8/U9 :	31 joueurs	Educateur : Sébastien Germain
U10/U11 :	31 joueurs	Educateur : Aurélien Bidaud
U12/U13 :	35 joueurs	Educateurs : Flavien Bolleteau Maxime Bonnin
SENIORS :	59 joueurs	Educateur : Jérémie Lardeux
LOISIRS :	20 joueurs	Educateur : Christophe Baudry
ARBITRES :	Yohan Laborieux, Damien Pluchon, Evan Grolleau et Romain Liard	

(ce dernier doit passer l'examen pour devenir arbitre au mois d'octobre)

+ GROUPEMENT DE JEUNES

Voilà déjà cinq saisons que nous sommes en entente avec les clubs de St Fulgent et St André pour les catégories U15, U17 et U19.

Pour la saison 2017/2018, une modification a été opérée par le district suite à une consultation des clubs. De 3 catégories U15, U17 et U19, nous passons à 2 catégories U15 et U18 avec l'intégration des U19 en seniors.

Nos effectifs sont donc les suivants pour cette saison :

U14/U15 : 47 joueurs **Educateur** : Philippe Chabot
U16/U17/U18 : 43 joueurs **Educateur** : Bertrand Renelier

Aussi, après concertation avec les trois clubs, nous avons pris la décision d'officialiser cette entente en créant un groupement de jeunes qui se nomme GJ St Fulgent USBB USG.

Ce groupement ne change rien dans notre fonctionnement qui avait été mis en place à part que désormais les joueurs auront une licence de leur club d'appartenance et non une licence à St Fulgent pour les joueurs de l'USBB et de l'USG comme les saisons précédentes.

Les deux personnes référentes au groupement pour notre club sont Eric Petiteau et Damien Pluchon.

+ MANIFESTATIONS

Vendredi 5 Janvier 2018 :

tournoi futsal loisirs salle de sport Beaurepaire

Samedi 6 Janvier 2018 (9h-17h00) :

tournoi futsal U11

salle de sport Beaurepaire

Samedi 6 Janvier 2018 (17h-0h00) :

tournoi futsal inter-associations

salle de sport Beaurepaire

Samedi 9 Juin 2018 :

marche gourmande à Bazoges

Vendredi 15 Juin 2018 :

assemblée générale à Bazoges

A ce jour, nous ne savons pas encore si le traditionnel concours de belote du 11 Novembre sera maintenu cette année. Cette date tombe un samedi et toutes les catégories de jeunes jouent en championnat. Seront donc monopolisés un très grand nombre de personnes (joueurs, parents, éducateurs, membre du bureau)...

+ SAISON 2017-2018

Cette saison, l'équipe fanion évoluera en division 3, l'équipe réserve en D4 et l'équipe 3 en D5. En effet, malgré une 8ème place à l'issue de la saison dernière en D2, l'équipe fanion a été rétrogradée suite au nombre important de PH qui sont descendues en départemental.

Grâce à de nombreux sponsors qui ont répondu favorablement, les 3 équipes seniors repartent cette saison avec de nouveaux équipements. Un jeu de maillot U13, un U11 et quarante maillots U8/U9 ont aussi été faits.



**Maillots saison
2017 / 2018
USBB**

Merci à eux et aussi à tous nos autres fidèles partenaires qui nous accompagnent tout au long des saisons et lors de nos manifestations.

Merci à tous les bénévoles qui vont œuvrer pour le club : encadrer nos jeunes (semaine et/ou week-end), entretenir les locaux, aider sur les manifestations...

Merci aussi à la municipalité qui nous soutient dans tous nos projets.

**Toujours plus d'infos (manifestations, convocations, résultats, boutique...) sur www.usbb.fr
Bonne saison à tous ! Vive l'USBB !**

La première guerre mondiale

+ L'ANNÉE 1917

L'année 1917 marque un tournant et une mondialisation de la Grande Guerre. En France, les offensives dans la Somme et sur le Chemin des Dames entraînent une vague de protestations. Dans tous les pays belligérants, la lassitude s'installe et de nombreuses tentatives de paix échouent.

+ LES RÉVOLUTIONS RUSSES DE 1917

Il y a cent ans, en février 1917, alors que la Russie est embourbée dans la Grande Guerre, des manifestations dégénèrent à Petrograd. En quelques jours, le régime impérial du tsar Nicolas II s'écroule.

Dès le début de l'année 1917, la population russe, dans son immense majorité, souhaite la fin de la Première Guerre mondiale. Ce désir de paix est une des causes immédiates des deux Révolutions russes.

Février 1917 : Début 1917, la Russie a déjà perdu 2 millions d'hommes à la guerre. L'hiver est très froid, la population meurt de faim et se révolte. Le tsar Nicolas II envoie des soldats pour arrêter les habitants. Mais les soldats, eux aussi épuisés et découragés par les défaites russes, n'obéissent pas. Le 15 mars, le tsar quitte le pouvoir. Cette manifestation donne naissance à un gouvernement provisoire : il promet des réformes pour le peuple. Les changements tardent à venir et les soviets (conseils en russe : assemblées d'ouvriers, de paysans ou de soldats) critiquent le nouveau gouvernement.

Octobre 1917 : Une seconde révolution est organisée par un petit groupe d'hommes : les bolcheviks (les socialistes russes), dirigés par Lénine et coordonnés par Trotski. Une fois au pouvoir, Lénine répond aux demandes de la population en signant notamment la paix de Brest-Litovsk, l'armistice avec l'Allemagne.



+ L'ENTRÉE EN GUERRE DES ÉTATS-UNIS EN 1917

Lorsque la guerre éclate, le 3 août 1914, le Président des États-Unis, Woodrow Wilson, souhaite observer une stricte neutralité et maintenir l'unité nationale d'un pays dont un habitant sur quatre est né à l'étranger ou de parents originaires des deux blocs antagonistes. Mais les provocations allemandes au début de 1917 viennent à bout de l'espoir nourri par les Américains d'un rétablissement de la paix par la négociation.

Le 2 avril, les Américains entrent en guerre aux côtés des Alliés. En mars, les Allemands ont coulé 3 de leurs navires. De plus, les Américains ont appris que l'Allemagne a conseillé au Mexique de déclarer la guerre aux États-Unis. En juin, 200 000 « Sammies »* débarquent en France, à Boulogne-sur-Mer et à Saint Nazaire. Ces soldats sont tous des volontaires. Comme le service militaire n'existe pas aux États-Unis, il faut former ces soldats avant de les envoyer se battre. Au début, ce sont des militaires français qui les entraînent. Les Américains participent aux combats pour la première fois en novembre 1917, dans la région de Lunéville (Meurthe et Moselle). En 1918, ils sont 2 millions

d'Américains à se battre, notamment lors de la seconde bataille de la Marne.

* surnom donné aux soldats américains



JEU DES ERREURS

+ 8 erreurs se sont glissées dans cette photo. **Saurez-vous les démasquer?**

(réponses dans le prochain N°)

Photo originale



Photo avec erreurs



+ RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN



Photo **ORIGINALE**



Photo **AVEC ERREURS**

REVUE DE PRESSE

+ LA SALLE DES MOTTAIS DÉCOUVERTE PAR LES HABITANTS

Ouest France, le 11/09/2017



La municipalité a invité les habitants de Bazoges-en-Pailiers à venir découvrir, samedi matin, la salle des Mottais rénovée.

Les travaux ont débuté début novembre 2016.

La salle est devenue modulable et multifonctions, avec un bar mobile et du mobilier neuf.

Pour l'occasion, la troupe de théâtre Lezadscénique a pris possession des locaux pour divertir les Bazogeais avec des mises en scène durant la matinée.

Pour réserver ou louer la salle des Mottais, il faut déposer un dossier d'inscription en mairie, aucune réservation ne peut se faire par téléphone.

PLUVIOMÉTRIE

+ SUR LA COMMUNE

Avril : 9,2 mm

Mai : 54,5 mm

Juin : 54 mm

Juillet : 33,5 mm

Août : 30 mm

Septembre (au 21) : 48,5 mm

ETAT CIVIL



NAISSANCES

9 janvier 2017	PERROTIN Mila
14 janvier 2017	BARRANGER Théo
21 janvier 2017	GUERREIRO Adonis
8 février 2017	AVRANSART Claire
14 février 2017	MECHINEAU Adèle
19 février 2017	BOUDAUD Laurène
9 avril 2017	BADREAU Rosie
19 avril 2017	JUGIEAU Manon
14 mai 2017	COBOS Tylia
25 juin 2017	VINET Léo
26 juin 2017	SACHOT Aidan
7 juillet 2017	LIBAUD Sophia
9 juillet 2017	BOURASSEAU Camille
25 juillet 2017	BIZON Louise
5 août 2017	BOUARD Nolan
27 août 2017	DURANDET Tom
1 ^{er} septembre 2017	BUTROT Mahé



MARIAGES

6 mai 2017	BADREAU Landry & BONNET Gaëlle
3 juin 2017	BARANGER Anthony & LANDREAU Annick
17 Juin 2017	GRIERE Nicolas & DOUZAMI Charlene
8 Juillet 2017	FRONTEAU Jackie & BERKOUNOVA Eva
2 septembre 2017	DURANDET Fabien et FRANCOIS Laëticia
16 septembre 2017	DAVID Camille et VILLENEUVE Amandine



DÉCÈS

4 juin 2017	GABORIEAU Jacques
12 juillet 2017	DELAGENEAU Paulette Epoque VILLETTE

INFOS PRATIQUES

+ MAIRIE : 02.51.07.73.32

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

+ AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00

HORAIRES D'OUVERTURE : Du lundi au vendredi: 13H30 à 16H15

LEVÉE DU COURRIER : L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

+ BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 16H30 à 18H30 et **Samedi** : 10H00 à 12H00

+ DÉCHÈTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussetière (Chavagne en Paillers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI	14h/18h	14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

+ NUMÉROS UTILES

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

Médecin de garde la nuit ou le week-end :
116 117

Urgence vitale (samu) :
15

Pharmacie de garde : 32 37

Dentistes (WE et jours fériés) :
02 51 46 28 83

Urgences mobiles : 112

Police : 17

+ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

LA ROCHE SUR YON – Site Travot
Nouveaux horaires : Lundi, Mardi, Jeudi
et Vendredi de 8 H 45 – 12 H 00 /
13 H 30 – 16 H 15 (fermé le mercredi)

+ TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU

Nouveaux horaires : Lundi, Mardi et Jeudi
de 9 H à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H.
Mercredi et Vendredi de 9 H à 12 H 30
(fermé l'après midi)

+ ASSISTANTE SOCIALE

Mme CAPRIOTTI 02 28 85 76 00
(peut se déplacer en Mairie si besoin)

CALENDRIER

+ MANIFESTATIONS 2017 - 2018

Octobre

Vendredi 20 octobre

Soirée Croque-jeux – La Cabane à rires – Foyer Communal

Dimanche 22 octobre

Concours de belote – Club de l'amitié - Salle des Mottais

Samedi 28 octobre

Banquet des dizaines – Salle des Mottais

Novembre

Samedi 4 novembre

Assemblée Générale – Comité des fêtes – Foyer Communal

Vendredi 10 novembre

Assemblée Générale – OGEC/APEL – Foyer Communal (sous réserve)

Samedi 11 novembre

Concours de belote – USBB – Salle des Mottais

Mercredi 15 novembre

Repas des aînés – Salle des Mottais

Samedi 25 novembre

Poule au pot – AFN – Salle des Mottais

Décembre

Vendredi 8 décembre

Arbre de Noël – Les Baminous – Chavagnes-en-Paillers

Samedi 9 décembre

Marché de Noël – La cabane à rires

Téléthon – Comité des fêtes

Lecture de contes – Bibliothèque

Jedi 14 décembre

Repas de Noël – Club de l'Amitié – Foyer Communal

Dimanche 17 décembre

Fête des enfants – Ecole – Salle des Mottais

Janvier

Samedi 6 janvier

Vœux de la municipalité – Salle des Mottais

